



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DP accordé tacitement

le 06/10/2026

Envoyé en préfecture le 24/08/2026

Reçu en préfecture le 24/08/2026

Publié le

ID : 080-218002202-20260824-DP_228_26_M0096-AU

REÇU

22 JUL. 2026

REP. LE

Déclaration préalable

Constructions et travaux non soumis à permis de construire

Ce document est émis par le ministère en charge de l'urbanisme.

Pour les déclarations portant sur des aménagements non soumis à permis, vous pouvez utiliser le formulaire cerfa n° 16703.

- ① Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande par voie dématérialisée selon les modalités définies par la commune compétente pour la recevoir.
- ① Pour toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées depuis le 1^{er} septembre 2022, une déclaration doit être déposée auprès des services fiscaux, dans les 90 jours de l'achèvement des travaux. C'est sur cette base que seront calculées les taxes d'aménagement et d'archéologie préventive qui pourront vous être réclamées. Cette déclaration est à déposer via votre espace sécurisé sur le site www.impots.gouv.fr, au sein du service « Biens immobiliers ». Vous pouvez aussi effectuer une simulation de calcul de vos taxes d'aménagement et taxe d'archéologie préventive à l'adresse suivante : <https://www.impots.gouv.fr/simulateur-des-taxes-urbanisme>. En cas de questions, vous pouvez contacter le service départemental des impôts fonciers territorialement compétent : vous trouverez ses coordonnées sur www.impots.gouv.fr, rubrique « contact et prise de RDV ».

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur avec un lecteur pdf.

Vous devez utiliser ce formulaire si :

- vous réalisez des travaux (construction, modification de construction existante...) ou un changement de destination soumis à simple déclaration^[1].

Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet ou vous rendre sur le service en ligne Assistance aux demandes d'autorisations d'urbanisme (AD'AU) disponible sur www.service-public.fr

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

D P 0 8 0 2 2 8 2 6 M 0 0 9 6

Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

le 22/07/2026



Cachet de la mairie

Dossier transmis :

- ☒ à l'Architecte des Bâtiments de France
- ☐ au Directeur du Parc National

Compté le 06/08/2026

1

Identité du déclarant^[2]

- ① Le déclarant indiqué dans le cadre ci-dessous pourra réaliser les travaux ou les aménagements en l'absence d'opposition. Il sera redevable des taxes d'urbanisme le cas échéant. Dans le cas de déclarants multiples, chacun des déclarants, à partir du deuxième, doit remplir la fiche complémentaire « Autres demandeurs ». Les décisions prises par l'administration seront notifiées au déclarant indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres déclarants, qui seront co-titulaires de la décision de non-opposition et solidairement responsables du paiement des taxes.

[1] À compter du 1^{er} janvier 2016, le contrôle des changements de destination ne porte pas sur les changements entre sous-destinations d'une même destination prévues à l'article R. 151-28 du code de l'urbanisme. Il n'y a pas de formulaire à remplir dans ce cas.

[2] Vous pouvez déposer une déclaration si vous êtes dans un des quatre cas suivants : vous êtes propriétaire du terrain ou mandataire du ou des propriétaires ; vous avez l'autorisation du ou des propriétaires ; vous êtes co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire ; vous avez qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique.

1.1 Vous êtes un particulier

Nom

TRISTRAM

Prénom

PASCAL

Envoyé en préfecture le 24/08/2026

Reçu en préfecture le 24/08/2026

Publié le

S²LOW

ID : 080-218002202-20260824-DP_228_26_M0096-AU

Date et lieu de naissance : Date : 05/11/1972

Commune : LICQUES

Département : 62

Pays : FRANCE

1.2 Vous êtes une personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :

Nom

Prénom

2 Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro : 90 Voie : rue de COURTEBOURNE

Lieu-dit :

Localité : LICQUES

Code postal : 62850 BP : Cedex :

Téléphone : 0641842721 Indicateur pour le pays étranger :

Si le déclarant habite à l'étranger :

Pays :

Division territoriale :

Adresse électronique :

pascal.tristram@sfr.fr

@

☒ J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception.

3.1 Localisation du (ou des) terrain(s)

① Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : 332 Voie : rue des crocs

Lieu-dit :

Localité : LE CROTOY

Code postal : 80550

Références cadastrales^[3] :

① Si votre projet porte sur plus de 3 parcelles cadastrales, veuillez renseigner une ou plusieurs annexes Références cadastrales complémentaires. L'indication des références cadastrales est très importante pour la localisation de votre projet, merci de veiller à la qualité des informations indiquées. Vous pouvez consulter vos actes de propriété ou vous aider du plan cadastral accessible en ligne sur www.cadastre.gouv.fr.

Préfixe : 000 Section : A1 Numéro : 30 Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 546 m²

Préfixe : 000 Section : A1 Numéro : 29 Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 314 m²

Préfixe : Section : Numéro : Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Superficie totale du terrain (en m²)^[4] : 860 m²

3.2 Situation juridique du terrain

① Ces données, qui sont facultatives, peuvent toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables.

Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? ☒ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

Le terrain est-il situé dans un lotissement ? ☐ Oui ☒ Non ☐ Je ne sais pas

Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ? ☐ Oui ☒ Non ☐ Je ne sais pas

Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbaine) ? ☐ Oui ☒ Non ☐ Je ne sais pas

Le terrain est-il situé dans un périmètre ayant fait l'objet d'une convention de Projet Urbain Partenarial (P.U.P.) ? ☐ Oui ☒ Non ☐ Je ne sais pas

Si votre terrain est concerné par l'un des cas ci-dessus, veuillez préciser, si vous les connaissez, les dates de décision ou d'autorisation, les numéros et les dénominations :

30/06/2026 n° CU 8022826 M0073

[3] En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie.

[4] La superficie totale est l'addition de la superficie de chaque parcelle désignée dans le présent document et les annexes Références cadastrales complémentaires.

4.1 Nature des travaux envisagés

- ☐ Nouvelle construction
- ☒ Travaux ou changement de destination^[5] sur une construction existante
- ☐ Clôture

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

Remplacement des tôles existantes par des tôles isolées sur la façade arrière, extension afin d'aligner la façade arrière et création d'une baie vitrée 300cm x 215cm.

4.2 Informations complémentaires

• Type de travaux :

- ☐ Piscine ☐ Garage ☐ Véranda ☐ Abri de jardin ☐ Autres annexes à l'habitation ☒ Extension
- ☐ Surélévation ☐ Création de niveaux supplémentaires ☐ Transformation d'un garage en pièce de la construction

Précisez : Alignement de la façade arrière

• Nombre total de logements créés : dont individuels : dont collectifs :

• Répartition du nombre total de logements créés par type de financement :

Logement Locatif Social : Accession Sociale (hors prêt à taux zéro) : Prêt à taux zéro :

Autres financements :

• Mode d'utilisation principale des logements :

- ☐ Occupation personnelle (particulier) ou en compte propre (personne morale) ☐ Vente ☐ Location

S'il s'agit d'une occupation personnelle, veuillez préciser :

- ☐ Résidence principale ☐ Résidence secondaire

Répartition du nombre de logements créés par type de résidence :

Résidence pour personnes âgées : Résidence pour étudiants : Résidence de tourisme :

Résidence hôtelière à vocation sociale : Résidence sociale :

pour personnes handicapées :

Autres :

• Nombre de chambres créées en foyer ou dans un hébergement d'un autre type :

[5] Pour des informations concernant les changements de destination, se reporter à la rubrique 5.4.